

**ASSEMBLEE DES PROPRIETAIRES DE L'ASSOCIATION FONCIERE
PASTORALE DU 29 AVRIL A LA MAISON D'HUEZ**

Sont présents ou représentés 42 propriétaires

Le quorum est atteint, les membres de l'assemblée des propriétaires représentant plus de la moitié des surfaces de l'Association.

L'Assemblée des Propriétaires débute à 15H00

ORDRE DU JOUR :

1. Point finances et vote
2. Aménagement haut de la piste des Lutins par la commune d'Oz
3. Présentation championnats de France de VTT et vote,
4. Piste des Coqs, présentation et vote
5. Eclairage du Rif Nel, présentation et vote.
6. Aménagement du Boarder cross, présentation et vote.
7. Point travaux entretien SATA été 2019
8. Point partenaires
9. Questions diverses

PREFET de l'ISERE
Contrôle des ASA

21 JUIN 2019

Direction Départementales des Territoires

1/ POINT FINANCES :

Denis Delage présente le compte administratif 2018 à l'Assemblée des Propriétaires, Il décrit ce que l'association a réellement dépensé et encaissé en 2018, à noter que l'AFP a versé 29 911,33 € aux membres en redevances à raison de 50€/ha pour 2 années 2017 et 2018. Cela représente 304 hectares indemnisés pour une surface de 399 ha.

Le déficit provient de la volonté de l'Assemblée des Propriétaires de distribuer une partie de notre résultat aux propriétaires.

Le compte administratif 2018 est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

- Denis Delage présente le Budget 2019 ; le budget prévisionnel adopté par le syndicat en janvier 2019 et le budget supplémentaire qui sera adopté par le prochain syndicat si l'Assemblée l'approuve.

Le syndicat propose en conséquence de verser cette année une redevance de 50€ /ha

Pour le reste, le syndicat propose de ne procéder à aucune augmentation dans les recettes.

Rolland Roche demande si la SATA a bien régularisé sa subvention VTT. Mme Valérie Orcel confirme que cela a bien été régularisé par l'émission d'un titre de 200 euros en 2018.

- **Le Vote a lieu à mains levées :**

- Pour : 42

- Contre : 0

- Abstention : 0

- Total exprimé = 42 voix

Le budget 2019 est adopté à l'unanimité par les présents et représentés

Après demande à l'assemblée et selon le plus grand nombre, le vote a lieu à mains levées :

- Pour : 31
- Contre : 10, M. Roche William représenté par M. Roche Romuald, M. Fernand Sarret représenté par M. Roche Rolland et M. Rolland Roche, Mme Lombard Ghislaine représentée par Mme Marie Jeanne Arnol, et Mme Marie Jeanne Arnol, Mme Bory Arlette représentée par M. Guy Bory, et M. Guy Bory, Mme Orcel Simone représentée par M. Gilles Glénat, M. Orcel Bruno et M. Vilhon Bernard représenté par M Orcel Bruno.
- Abstention : 1, M. Jacques Bory
- Total exprimé = 42 voix

L'AFP autorise la création de la piste des Coqs

5/ECLAIRAGE DU RIF NEL, PRESENTATION ET VOTE :

Christophe Monier explique que la SATA souhaite diversifier le ski de nuit et de surtout créer un espace accessible à tous, contrairement au Signal. Ainsi il est envisagé d'éclairer toute la piste du Rif Nel coté route. Cette espace familiale pourra également être un site d'animation.

Après demande à l'assemblée et selon le plus grand nombre, le vote a lieu à mains levées :

- Pour : 40
- Contre : 2, Mr Roche Rolland et M. Fernand Sarret dont il porte la voix.
- Abstention : 0
- Total exprimé = 42 voix

L'AFP autorise l'éclairage de la piste du Rif Nel

6 /AMENAGEMENT DU BOARDER CROSS, PRESENTATION ET VOTE :

Jean-Marc Daultier explique que la SATA souhaite retravailler la zone de départ afin d'avoir plus de visibilité et d'attirer plus de clientèle sur cette partie des pistes qui a déjà beaucoup de succès.

Après demande à l'assemblée et selon le plus grand nombre, le vote a lieu à mains levées :

- Pour : 42
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Total exprimé = 42 voix

L'AFP autorise à l'unanimité les aménagements du Boarder cross.

7 /POINT TRAVAUX D'ENTRETIEN SATA :

Pour information, Christophe Monier présente les travaux d'entretien prévus en 2019 :

- VTT : poursuite et finition des travaux sur les pistes validées en 2018.
- Plantations et reverdissement dans l'emprise de la piste de luges 4 Saisons., correction de l'entrée du 1^{er} tunnel de la piste Roger, entretien sur le canal des Sarrazins, végétalisation du snow park et de la piste Roger, apport de terre sur la partie raide de la piste du village, drainage d'abris d'enneigeurs inondés sur la piste du Rif Nel, protection de l'entrée et de la

2/ AMENAGEMENT HAUT DE LA PISTE DES LUTINS :

Le projet d'aménagement du haut de la piste des Lutins est présenté à l'assemblée. La pente actuelle de cette piste oscille entre 40 à 50% actuellement et le but est d'avoir un accès plus facile depuis Huez. Il n'y aura pas d'impact sur les cours d'eau. Une tranchée sera nécessaire afin d'aménager un plus gros enneigeur. Le terrassement se fera sur environ 2 hectares.

Le Vote a lieu à mains levées :

- Pour : 42
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Total exprimé = 42 voix

L'AFP autorise à l'unanimité les aménagements sur la partie haute de la piste des Lutins.

3/ PRESENTATION DES PARCOURS DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE VTT :

François Badjily informe l'assemblée que la station a le plaisir d'accueillir les prochains championnats de France de VTT du 16 au 21 juillet prochain. A cette occasion, 3 disciplines seront présentées : la descente, avec un parc sur le parking Maurice Rajoï, le cross country et son parc aux Bergers et enfin le trial avec un parc sur le Rif Néel. Sont présentés les parcours avec une demande d'autorisation à l'association. Il n'y pas de gros travaux en prévision mais une occupation temporaires des sols avec des aménagements, du balisage, des tontes et du piquetage. Il est décidé en assemblée que Toni le berger accompagnera les organisateurs lors des mises en place. Aucune objection n'est prononcée.

Le Vote a lieu à mains levées :

- Pour : 42
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Total exprimé = 42 voix

L'AFP autorise les passages sur les terrains dans le cadre des championnats de France de VTT

4/ PRESENTATION DE LA PISTE DES COQS:

Yann Carrel présente le tracé de la nouvelle piste des Coqs que souhaite créer la SATA. Elle partira du haut du Signal et rejoindra Huez en se dirigeant vers les zones de plantations. Christophe Monier explique qu'ils souhaitent faire une piste accessible à tous qui représentera une plus valeur en matière de ski et de sécurisation. Logiquement, cette nouvelle piste accompagnera également la mise en place du télécabine de liaison entre le village et la station. Rolland et Romuald Roche estiment que ces nouveaux aménagements vont complètement défigurer la montagne et d'autre part que le hors piste, si plaisant à cet endroit, ne sera plus possible.

Christophe Monier précise que ce projet sera mené en totale collaboration avec l'ONF qui sur cette zone a des projets d'éclaircissement de la forêt.

sortie du busage qui traverse la piste du village en aval du tunnel d'Huez, rampe en terre d'accès au DMC à 2100 et plantations et reverdissement des talus de la Marcel Farm.

8 /POINT PARTENAIRES

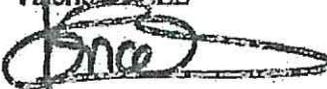
Mickaël Mesas en charge du centre équestre demande s'il est possible d'instaurer un calendrier afin de laisser pâturer les chevaux le plus longtemps possible. Jean Marc Daultier lui répond qu'ils verront cela ensemble secteur par secteur.

9 /QUESTIONS DIVERSES :

Valérie Orcel informe l'assemblée que le nettoyage du pâturage aura lieu le 22 mai prochain et que toutes les bonnes volontés seront les bienvenues. D'autre part elle informe que la montée aux alpages aura lieu le 24 mai prochain.

Fin de l'assemblée des propriétaires à 17H30

Alpe d'Huez, 24 Mai 2019

Valérie ORCEL

Présidente de l'AFP